

# AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN HIGH YIELD SRI - P

REPORTING

Communication Publicitaire

31/03/2024

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■ Label ISR

## Données clés (Source : Amundi)

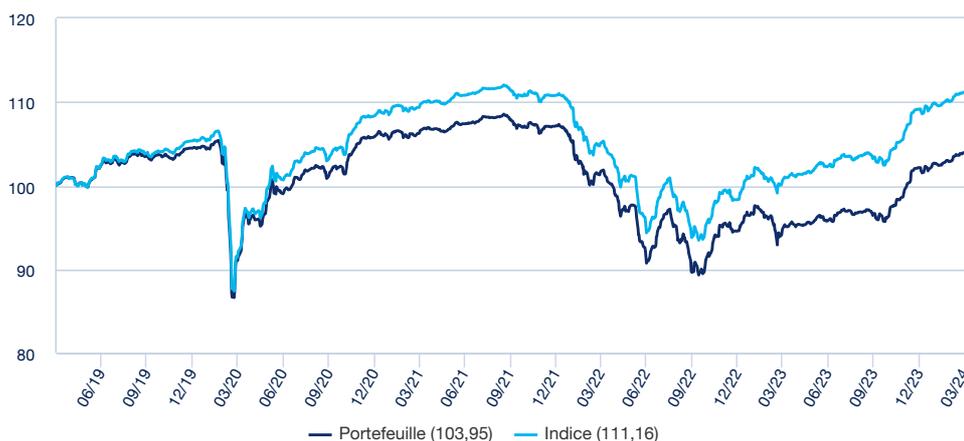
Valeur Liquidative (VL) : **104,17 ( EUR )**  
 Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**  
 Actif géré : **225,53 ( millions EUR )**  
 Code ISIN : **FR0013340916**  
 Code Bloomberg : **AMDEHYP FP**  
 Indice de référence :  
**100% ICE BOFA BB EURO HIGH YIELD INDEX**  
 Notation Morningstar "Overall" © : **2**  
 Catégorie Morningstar © : **EUR HIGH YIELD BOND**  
 Nombre de fonds de la catégorie : **806**  
 Date de notation : **31/03/2024**

## Objectif d'investissement

L'objectif est de surperformer sur la durée de placement recommandée l'indice de référence.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	-	-	01/04/2019
<b>Portefeuille</b>	1,76%	1,06%	1,76%	9,55%	-2,28%	-	-	3,95%
<b>Indice</b>	1,87%	1,01%	1,87%	10,38%	1,55%	-	-	11,16%
<b>Ecart</b>	-0,11%	0,05%	-0,11%	-0,84%	-3,83%	-	-	-7,21%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Portefeuille</b>	8,01%	-11,74%	1,21%	1,34%	-
<b>Indice</b>	10,96%	-11,24%	2,26%	2,84%	-
<b>Ecart</b>	-2,95%	-0,50%	-1,05%	-1,50%	-

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚡ Risque le plus faible Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **SICAV**  
 Date de création du compartiment/OPC : **10/07/2018**  
 Date de création de la classe : **10/07/2018**  
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**  
 Eligible PEA : **Non**  
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :  
**1 action(s) / 1 millième part(s)/action(s)**  
 Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**  
 Frais courants : **1,07% ( prélevés 31/05/2023 )**  
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**  
 Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**  
 Commission de surperformance : **Oui**

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	3,28%	5,26%	7,35%

\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

OBLIGATAIRE



**Jean Luc Thomas**  
Gérant de portefeuille



**Thierry Lebaupain**  
Gérant de portefeuille



**Marina Cohen**  
Responsable Crédit High Yield

Commentaire de gestion

Le marché du HY européen BB (indice Ice HE10) a progressé de +1.01% en mars, bénéficiant du portage, d'une contraction des taux souverains (-11bp pour le Bund à 5 ans) et d'un resserrement du spread de crédit de -9bp. Ce segment du marché HY a en effet continué de profiter de facteurs techniques porteurs et d'anticipations d'assouplissement des conditions monétaires. Dans le même temps, le spread moyen des émetteurs les moins bien notés s'est écarté de +47bp pour les B's et de +82bp pour les CCC's, ce principalement à cause de la détérioration du crédit de quatre émetteurs représentant ensemble un poids significatif de ces segments de marché (SFR, Intrum, Ardagh and Thames Water).

Côté macro, en zone euro, les données publiées sur le mois indiquent que l'inflation a continué de ralentir, à 2.6% en février contre 2.8% en janvier, ce qui permet d'envisager une première baisse de taux par la BCE dès juin. C'est moins le cas aux US, avec une nouvelle accélération de l'inflation à 3.2% en février contre 3.1% en janvier et une croissance du PIB revue à la hausse à 3.4% au T4.

En ce qui concerne les fondamentaux des entreprises, hormis certaines situations problématiques bien identifiées par le marché, ils demeurent généralement sains pour les émetteurs notés BB et B. A cet égard Moody's calcule un taux de défaut sur les 12 derniers mois de 3.81% à fin février. Les défauts potentiels des situations évoquées plus haut pourraient faire augmenter ce taux sur des niveaux proches de la moyenne historique.

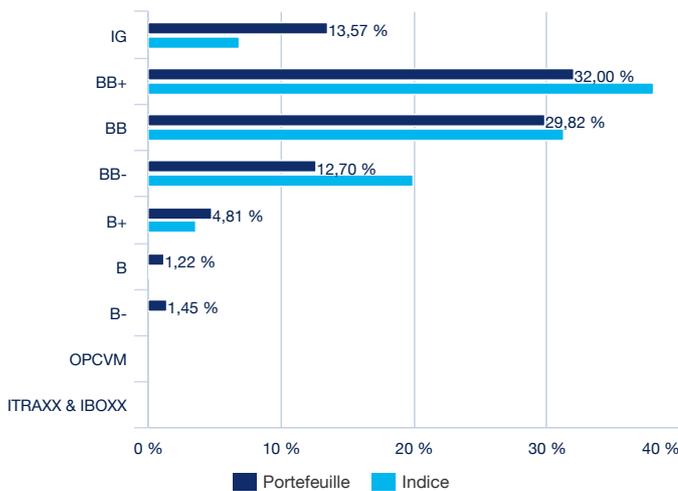
Preuve de l'appétit des investisseurs pour la classe d'actifs, les fonds HY européens ont d'enregistré des souscriptions nettes pour le troisième mois consécutif (+1.8% des AuM selon JP). Profitant de cette demande, le marché primaire a été particulièrement actif avec 10.8Md€ d'émissions d'entreprises et 2.6Md€ d'émissions de financières, faisant ainsi de mars le mois le plus actif depuis octobre 2021.

Le fonds a surperformé son indice de référence sur la période, principalement grâce à sa surexposition aux subordonnées bancaires. Au cours du mois, nous avons participé aux nouvelles émissions Fnac, Progroup et Tennet notamment. De façon à maintenir le niveau de risque du portefeuille, nous avons réduit nos expositions à plusieurs émetteurs présentant un potentiel de resserrement limité, notamment dans la catégorie de rating B.

Notre scénario économique reste celui d'une croissance modeste en Europe, accompagnée d'un recul graduel de l'inflation, ce qui devrait permettre un assouplissement des conditions monétaires en cours d'année. En dépit d'une augmentation du risque spécifique engendrant une plus grande dispersion, nous pensons que les fondamentaux des émetteurs devraient généralement rester bons, cantonnant le risque de défauts aux plus vulnérables d'entre eux (dossiers spécifiques, CCC, ...). Ainsi, avec un rendement de 6.6% (CCC inclus), nous pensons que la classe d'actifs devrait continuer de trouver la faveur des investisseurs en quête de portage.

Répartition par notation (Source : Amundi)

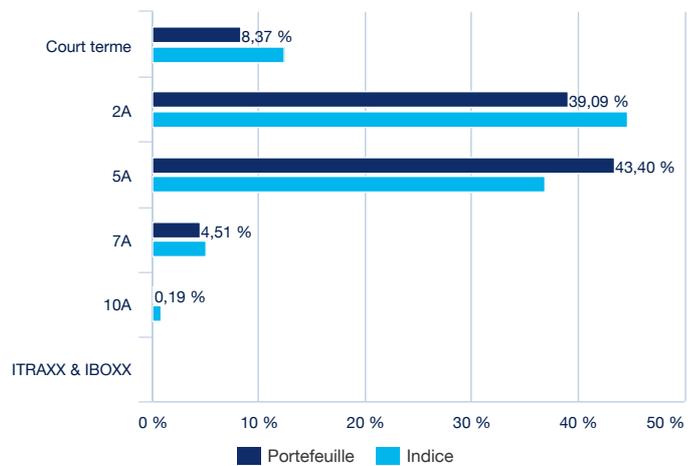
En exposition risquée (Source : Amundi)



En pourcentage d'actif, CDS inclus, hors cash

Répartition par maturités (Source : Amundi)

En exposition risquée (Source : Amundi)



En pourcentage d'actif, CDS inclus, hors cash

La maturité s'entend comme l'échéance probable du risque de crédit telle que reflétée par le marché

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

OBLIGATAIRE ■

Lexique ESG

**Investissement Socialement Responsable (ISR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

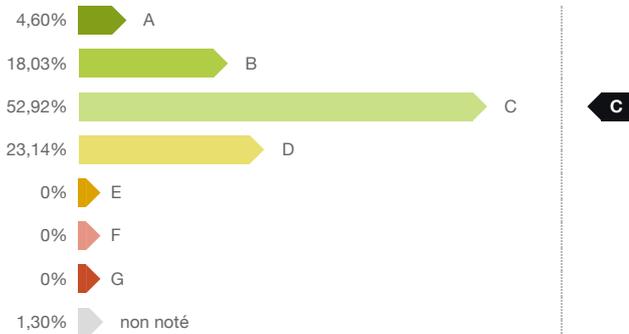
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G <sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

**Du portefeuille<sup>2</sup>**



**De l'univers de référence<sup>3</sup>**



**Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)**

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
<b>Note Globale</b>	<b>C</b>

**Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)**

Nombre d'émetteurs	125
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	98,70%

Label ISR



<sup>1</sup> En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

OBLIGATAIRE ■

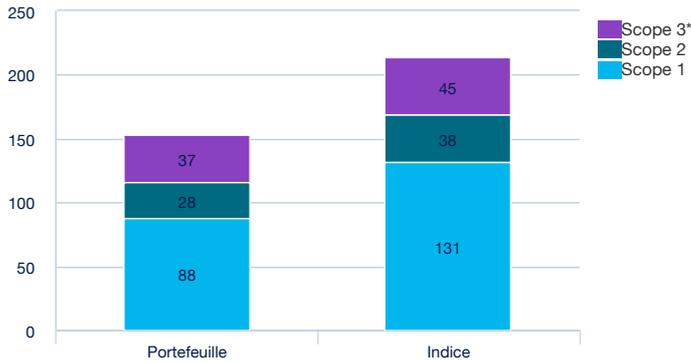
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement<sup>1</sup>

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO<sub>2</sub> / M€ (portefeuille/indice) : 153 / 214

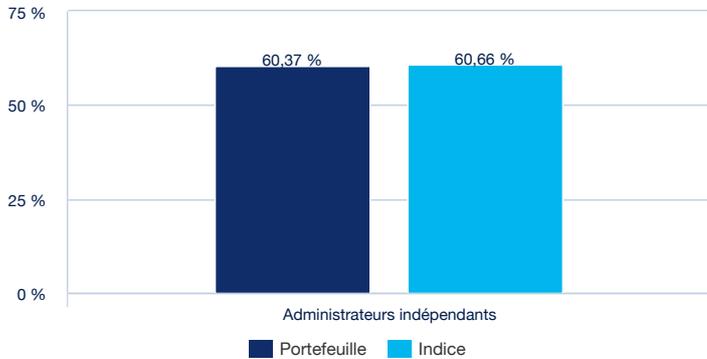


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 93,22% 92,34%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 88,97% 86,31%

Sources et définitions

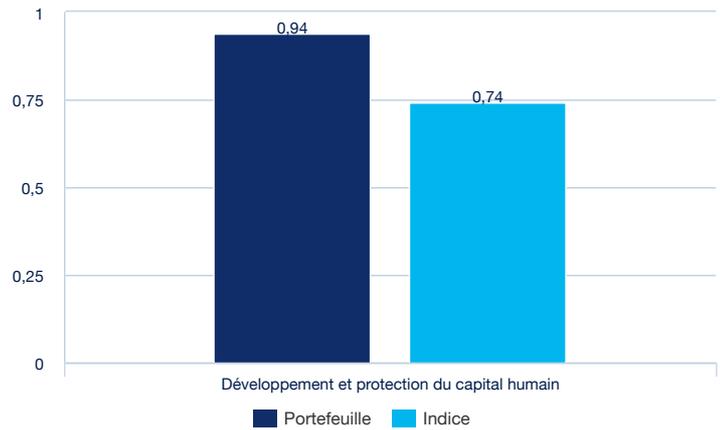
**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

Social

Développement et protection du capital humain

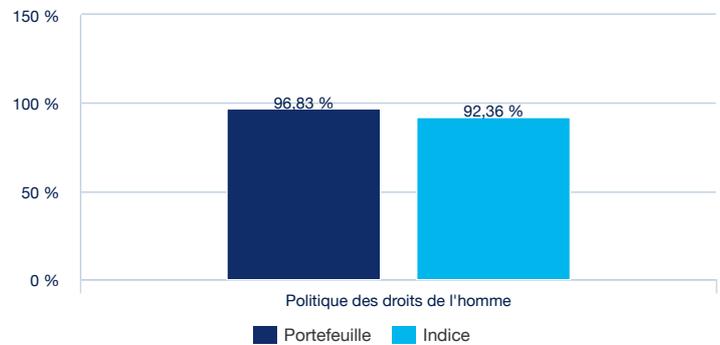


Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,52% 95,08%

Respect des droits Humains<sup>3</sup>

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) 88,97% 86,31%

OBLIGATAIRE ■

**Avertissement**

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.